CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E13744** **VALABLE JUSQU'AU** **18/11/2027**

ÉDITÉ LE **04/11/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/04/1991
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 15/10/2024
Capital : 80 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC COGNAC 381 421 544

Siret : **381 421 544 00028**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés : 7113909

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 49579E1244000/001 504263/67

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 49579E1244000/001 504263/67

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

Raison sociale : **ETABLISSEMENTS PEROT**

6 RUE DE L'ARTISANAT
ZA DE LA HAUTE SARRAZINE
16100 COGNAC

Téléphone : 05 45 82 76 73 **Fax :**
Portable : 06 59 57 97 11

Site Internet : https://www.perot-cognac.fr/
E-mail : contact@entreprise-perot.com

Responsabilité légale :
MATHENA (987 554 755) / BOUTENEGRE JORIS PRÉSIDENT / BOUTENEGRE LAURA PRÉSIDENT

Effectif moyen : 24 **Tranche de classification :** EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	28/09/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	15/10/2026
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	28/09/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Ventilation mécanique	09/04/2026

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

04/11/2026 15:03

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.